

PLF 2021 : position FO

L'examen du PLF 2021 débute aujourd'hui au Parlement. Ce projet de budget est réalisé dans des circonstances exceptionnelles à double titre : d'abord du fait de la profonde crise économique qui frappe les revenus et les emplois mais aussi par la réponse budgétaire amorcée pour y faire face.

Un plan de relance de 100 Mds d'euros a été annoncé le 3 septembre dernier, au sein duquel 32 Mds d'euros seront compris dans ce PLF 2021. Le budget général de l'Etat d'un montant de 378,7 Mds est à comparer au montant de 384,6 Mds en loi de finances révisée pour 2020 en lien avec les dépenses exceptionnelles engagées en 2020 pour faire face à la crise sanitaire.

Un tiers de ce plan de relance en 2021 (10 Mds d'euros) sera consacré à des baisses d'impôts aux entreprises, ce qui pose à nouveau la question des conditions et de leur efficacité au regard de l'emploi. FO n'a eu de cesse d'insister sur cet aspect déplorable que la crise sanitaire ne remette pas en cause cette logique dite de l'offre. Ainsi à la baisse des impôts de production s'ajoute la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés (3,7 Mds d'euros). Contrairement aux dépenses, les baisses d'impôts sur les entreprises sont durables, ce qui contribuera à accroître le déficit public dans les années à venir.

Si les effectifs globaux de l'Etat étaient stabilisés, certains ministères en pâtiraient cependant, dont ceux de l'économie et des finances, de la transition écologique et du travail. Comment ne pas noter qu'au gel de la valeur du point d'indice des fonctionnaires est associée la baisse de recettes liée à la suppression de la taxe d'habitation pour les 20% les plus aisés (2,4 Mds d'euros).

Les moyens des administrations publiques connaîtront une quasi-stagnation (+0,4% en volume) de leurs dépenses en 2021, bien en dessous de la croissance moyenne de ces dix dernières années.

La trajectoire pluriannuelle des finances publiques annexée au PLF indique pourtant un déficit de 6.7% du PIB en 2021 qui repassera sous la barre de 3% dès 2025. Cet ajustement « *pourra intervenir par une meilleure efficacité de la dépense publique* » indique le rapport... En conformité avec les objectifs de moyen terme au sens des règles européennes, une telle trajectoire engagerait une forte baisse des dépenses publiques d'environ 9 points de PIB en 5 ans !

Pour Force Ouvrière, une véritable relance s'appuyant sur l'emploi, l'augmentation des salaires et l'investissement public est plus que jamais nécessaire.

Paris, le 6 octobre 2020

Contact :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ [nhomand](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.84.45